

Discours de Mário Soares à la Commission européenne (Bruxelles, 11 mars 1977)

Légende: Le 11 mars 1977, lors d'une visite à la Commission européenne, Mário Soares, Premier ministre portugais, prononce un discours dans lequel il présente l'adhésion de son pays aux Communautés européennes comme un défi économique et politique.

Source: Bulletin des Communautés européennes. Avril 1977, n° 3. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_mario_soares_a_la_commission_europeenne_bruelles_11_mars_1977-fr-3d95bcf0-50f0-4617-b822-49cf0b38898c.html

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Discours de Mário Soares, Premier ministre portugais, lors de sa visite à la Commission européenne (Bruxelles, 11 mars 1977)

[...]

Défi pour le Portugal tout d'abord [l'adhésion aux Communautés], car nous n'ignorons point ni nos faiblesses ni nos difficultés présentes. Défi ensuite pour l'Europe, car en frappant à sa porte nous avons le sentiment d'exprimer le sens et la dimension européenne des changements politiques et sociaux survenus ou en train de survenir dans l'Europe du Sud. Ignorer cette réalité nouvelle ne ferait qu'élargir l'écart qui sépare encore, en termes économiques, cette Europe du Sud de l'Europe du Nord, avec tous les dangers de désintégration et de rupture pour toute l'Europe que cela ne manquerait pas d'entraîner à la longue.

[...]

Nous entreprenons notre démarche européenne avec la pleine conscience de nos responsabilités et notre choix n'exclut nullement le sens des réalités, les nôtres et celles des autres. C'est pour cela que, tout en refusant tout nouveau statut autre que celui de l'adhésion à part entière avec les obligations et les droits correspondants, nous reconnaissons la spécificité que chaque candidature à l'adhésion entraîne et présuppose.

L'ensemble des mesures d'austérité et de récupération économique et financière que mon gouvernement vient de prendre montrent notre volonté de mener de front nos propres efforts de redressement intérieur lesquels devront aller de pair avec la définition d'un programme intégré de développement et de coopération avec la Communauté. Par des orientations précises et avec des échéances de réalisation prévues dans l'optique de la grande option européenne, ce programme devra constituer une action approfondie parallèle au déroulement des négociations d'adhésion elles-mêmes. En plus et venant s'y ajouter, des modalités de coopération politique pourront être envisagées et étudiées en vue d'imprimer à toutes ces actions une juste orientation et de bien les situer dans la problématique générale des activités communautaires.

[...]

Avant de conclure, j'aimerais rendre bien clair que nous abordons notre adhésion aux Communautés avec un souci majeur d'honnêteté en ce qui concerne nos intentions et de transparence en ce qui concerne nos propres réalités. Nous souhaiterions donc exclure toute équivoque au départ, à la fois sur le sens et la portée institutionnelle de notre démarche et sur l'esprit avec lequel nous envisageons la suite des procédures devant nous conduire à l'adhésion. Nous considérons qu'il est de notre intérêt, ainsi que de celui de la Communauté, de rendre possible la résolution progressive des problèmes de façon à permettre notre insertion harmonieuse dans les mécanismes communautaires, dans le respect des principes et des disciplines qui en assurent la cohésion et le bon fonctionnement.

[...]